



► Question d'actualité



Par le maire
Christian Coigné

Christian Coigné

Solidarité des élus

C'est toujours désespérant que, face aux problèmes importants, les élus du groupe du rassemblement de gauche se contentent de critiquer plutôt que d'être solidaires sur les actions de la ville. Mais il est vrai que pour eux, il est plus facile de critiquer, et toujours après... Nous avons l'habitude de souvent nous retrouver seuls face aux actions de gestion et de projet pour l'avenir de notre ville. Au lieu de venir me voir pour obtenir les éléments du dossier et en débattre, ils restent absents, pour ainsi mieux distiller des fausses rumeurs et des mensonges, en toute mauvaise foi. Ainsi,

en ce qui concerne l'emprunt Dexia, heureusement nous ne les avons pas attendus, puisque dès juin 2010, j'ai réuni tous les éléments indispensables à engager l'action judiciaire adaptée à la situation. Ces mêmes élus freinent tous les projets moteurs que nous engageons pour la ville. **C'est pour cela qu'ils ont voté, entre autres, contre les renégociations d'emprunts et non sur la forme même de l'offre d'emprunt.** Ainsi, pourquoi ne parlent-ils pas des communes et autres instances de l'Isère, menées par des élus de gauche dont l'un était le Président de la commission des finances à l'Assemblée nationale et qui a contracté ce type d'emprunt avec des montants plus de cinq fois supérieurs à celui de notre ville ? Pourquoi n'avouent-ils pas que, pour protéger leurs élus et ainsi se déresponsabiliser, ces mêmes

communes ont préféré payer le double du capital emprunté sur le dos de leurs contribuables, dans un silence organisé ?

A Sassenage, nous sommes la seule commune de l'Isère à avoir déposé une plainte contre la banque et ses actionnaires. A Sassenage, soutenu par mon équipe, j'ai choisi la transparence totale sur ce dossier, comme à mon habitude. C'est pourquoi j'ai accepté que Sassenage apparaisse à l'émission de France 2. C'est aussi pourquoi j'ai décidé d'organiser une réunion publique pour répondre à chacune des questions des Sassenageois. Comme toujours, j'assume mes responsabilités devant les Sassenageois. Mais j'aurais juste apprécié, pour un tel dossier, un peu plus de solidarité et d'humilité des élus d'opposition. ■

Quelle Réponse peut-on apporter à cet article du maire ?

A la suite du reportage "Envoyé Spécial" diffusé sur France 2, le 10 mai 2012, nous avons réalisé une vidéo, reprenant l'intégralité des passages concernant Sassenage, et à la fin du reportage l'élu qui représentait l'opposition de gauche au sein de la commission des finances en mars 2007, rappelle la genèse de cette décision.

Le maire de Sassenage prétend que cette information vérifiable, "c'est pour mieux distiller des fausses rumeurs et des mensonges en toute mauvaise foi !"

Quand aurions-nous pu voter contre les renégociations d'emprunts, **il n'y a jamais eu de délibérations présentées en Conseil municipal de Sassenage ?**

Les renégociations d'emprunts, que ce soit en 2007, ou bien en 2010, les élus du Conseil municipal les ont découvertes à la lecture des décisions du maire, la N° 828 du 12 mars 2007 a constitué le point de départ des emprunts indexés: LOT n°1 sur franc suisse pour 4 453 238,52€, LOT n°2 sur livre sterling pour 4 453 238,52€.

La décision N° 112 du 14 septembre 2010, reprend très exactement les mêmes méthodes de calcul à partir de 2011, la seule dérogation sera la cristallisation à un taux maxi de 3,49% pour la seule année 2010. Toutes les études depuis juin 2010 montraient que l'échange entre le franc suisse et l'euro était à une valeur inférieure à 1,40 (moyenne EUR/CHF du mois 1,377093).

Les sassenageois sont en droit d'exiger la vérité et de demander les actes qui nous ont conduit à cette situation.